

Rapport annuel sur l'état de la France en 2015

Déclaration du groupe de la mutualité

Le groupe de la mutualité partage les orientations du rapport : elles sont socialement justes, économiquement efficaces et écologiquement viables.

L'analyse de la situation économique met en avant les conséquences de la crise et invite à réfléchir sur les choix à venir en matière fiscales, sociales et environnementales, déterminants pour l'avenir.

La question du creusement des inégalités est préoccupante : au-delà de la pauvreté monétaire, le rapport met en avant le constat alarmant de l'articulation des inégalités sociales et environnementales qui, dans un avis voté récemment, indiquait « *que les populations les plus pauvres étaient souvent les plus exposées à la pollution et aux risques sanitaires qui en découlent* ».

Sur cette question des inégalités, le groupe de la mutualité rappelle que « *près d'un quart des Français considèrent les inégalités d'accès aux soins comme les moins acceptables de toutes* », selon le dernier rapport sur les Comptes nationaux de la santé 2014, présenté le 15 septembre.

Pour la mutualité, combattre la dégradation de l'accès aux soins doit être une priorité. Régulièrement, depuis 2012, l'accès à la complémentaire santé recule : 3,3 millions de personnes en sont privées en 2012, soit 500 000 de plus qu'en 2010. Or, il est reconnu que le renoncement aux soins est deux fois plus important pour les personnes ne bénéficiant pas d'une complémentaire. Le dossier de la généralisation de la complémentaire santé a été ouvert, mais les plus précaires restent à ce jour exclus des dispositifs d'aides, alors que des pistes existent pour rendre la couverture complémentaire universelle.

Il est regrettable que cette dimension soit absente du rapport.

Le groupe de la mutualité se félicite que le rapport présente les acteurs de l'ESS comme « *un atout fort à la fois pour l'activité économique et l'unité nationale* ». L'ESS relève en fait d'un triple défi : celui de concilier activité économique, utilité sociale et conscience environnementale.

Il est en effet important de reconnaître l'ESS comme un mode d'entreprendre à part entière et de lui fournir les outils nécessaires à son développement. Un an après l'adoption de la loi sur l'ESS, le gouvernement doit poursuivre son soutien à l'ESS, trop souvent oublié dans les projets de loi et dispositifs de financement, comme par exemple le crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE).

L'optimisme sur les atouts de la France peut parfois ressembler à la méthode Coué, mais peut-être est-il utile de les rappeler pour éviter, comme le souligne le rapport *La tentation du déclin et du repli sur soi*.

Encore une fois, le groupe de la mutualité estime qu'une forme plus concise et qui délimiterait mieux son champ de réflexion permettrait de faire ressortir des préconisations réalistes et pragmatiques, et apporterait lisibilité et pertinence au *Rapport annuel sur l'état de la France*. Des pistes ont été ouvertes dans ce sens, il faudra les poursuivre, si l'on veut réellement valoriser l'exercice

Malgré cette réserve, le groupe de la mutualité a voté l'avis.